



**PLAN CLIMAT AIR
ENERGIE TERRITORIAL**
 **SYNTHESE DU PCAET**





I. DES IMPACTS VISIBLES À TOUTES LES ÉCHELLES

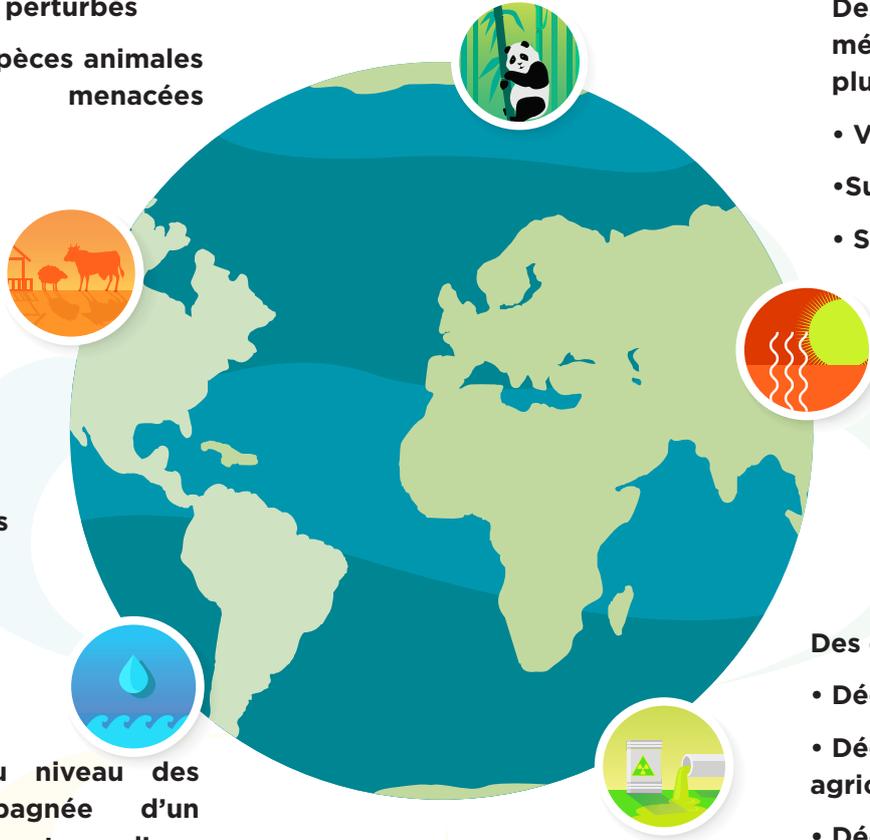
Des écosystèmes perturbés

20 à 30% des espèces animales et végétales menacées d'extinction

Moins de terres cultivables

- Déforestation
- Un système qui montre ses limites

Une montée du niveau des océans accompagnée d'un réchauffement et d'une acidification des eaux



Des événements météorologiques extrêmes plus nombreux

- Vagues de chaleur
- Submersions marines
- Sécheresses des sols

Des déchets qui augmentent

- Déchets ménagers
- Déchets industriels et agricoles
- Déchets toxiques

LES OBJECTIFS NATIONAUX :

-50% Réduire la consommation énergétique de 50% en 2050 par rapport à 2012

-30% Réduire la consommation des énergies fossiles de 30% en 2030 par rapport à 2012

x 5 Multiplier par cinq la quantité de chaleur et de froid renouvelables et de récupération livrée par les réseaux à l'horizon 2030

-40% Réduire les émissions de Gaz à effet de Serre (GES) de 40% d'ici 2030 et diviser par quatre les émissions de GES d'ici 2050

32% Porter la part des énergies renouvelables à 32% en 2030



Contribuer à l'atteinte des objectifs de réduction de la pollution atmosphérique



Disposer d'un parc immobilier rénové (bâtiment basse consommation) pour l'horizon 2050

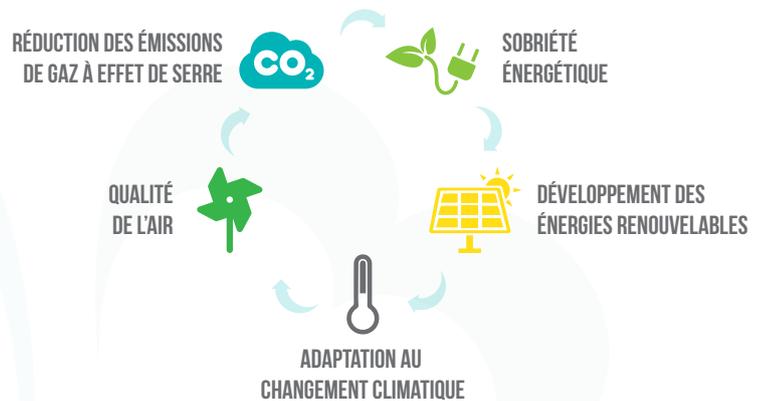


II. PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

La Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois a décidé d'élaborer son plan climat air énergie territorial.

QU'EST-CE QU'UN PCAET ?

Le PCAET est une démarche territoriale de Développement Durable à la fois stratégique et opérationnelle. C'est un document qui s'inscrit sur une durée de 6 ans. Il comprend un diagnostic, une stratégie territoriale, un programme d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation sur des problématiques climat-air-énergie. Son but est de répondre aux objectifs nationaux.



COMMENT S'ARTICULE LE PCAET ?

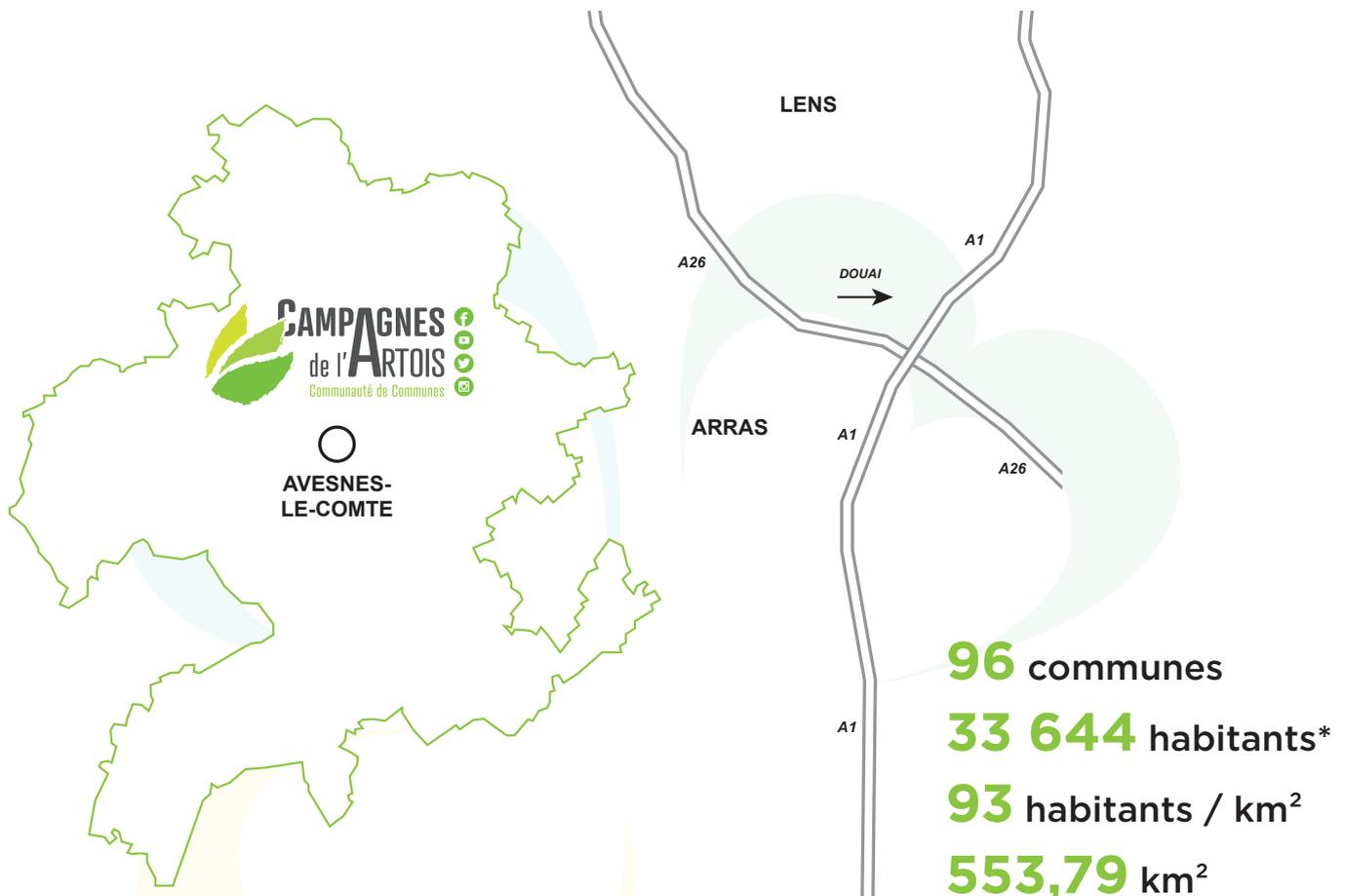


QUI EST CONCERNÉ ?

Le PCAET concerne et mobilise tout le monde : Habitants, associations, entreprises, collectivités... ... et toutes les politiques publiques.



III. CONTEXTE TERRITORIAL



I. UNE PÉRIPHÉRIE RÉSIDENTIELLE DU BASSIN D'EMPLOIS D'ARRAS ET DE DOUAI-LENS

La Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois se situe en Région Hauts-de-France, dans le Département du Pas-de-Calais.

La plus grande commune est Avesnes-le-Comte qui regroupe 2006 habitants en 2014, et la plus petite Grincourt-lès-Pas avec 42 habitants en 2014 (INSEE, 2014).

Ce territoire rural voit sa population augmenter depuis 1999 avec une évolution moyenne de + 0,4 % par an entre 2009 et 2014.

Le territoire se situe à la périphérie immédiate de la ville d'Arras, Préfecture du Pas-de-Calais et pôle urbain d'importance régionale, voire nationale.

En effet, elle est au cœur du triangle formé par les capitales de Paris, Londres, Bruxelles et bénéficie donc d'une situation géographique stratégique.

Ce territoire a su allier la conservation de son cadre de vie rural, verdoyant et agréable, avec une attractivité très marquée par des phénomènes de périurbanisation, encore visibles actuellement.



IV. DIAGNOSTIC

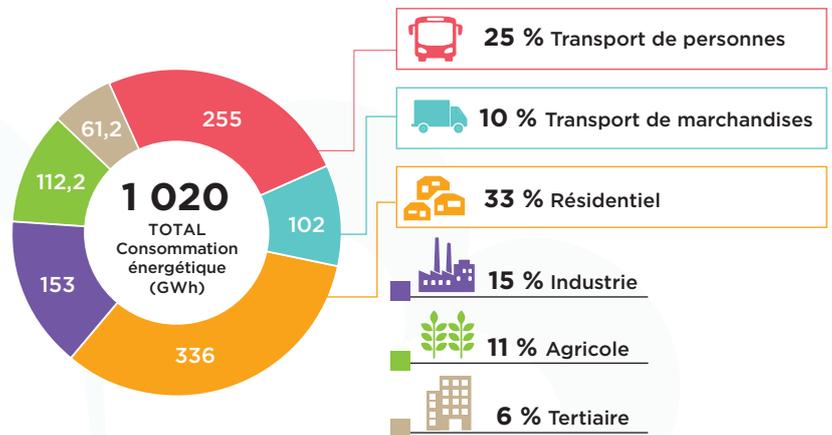
I. PORTRAIT ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE

UNE FORTE DÉPENDANCE AUX ÉNERGIES FOSSILES

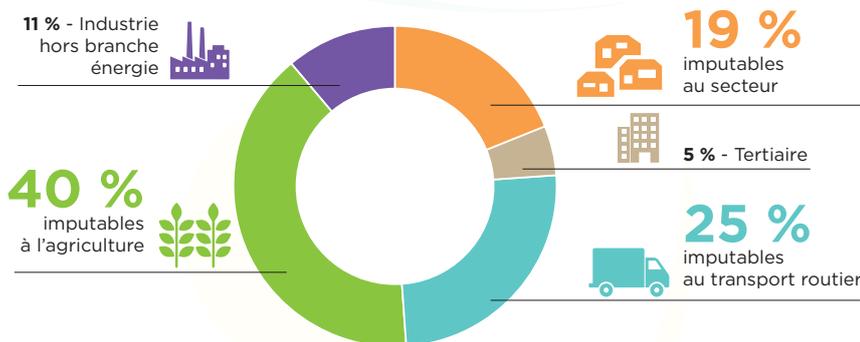
Les **transports (35 %)** et le **résidentiel (33 %)** sont les 2 secteurs hautement consommateurs d'énergie.

Les autres grands secteurs que sont l'agriculture, l'industrie et le tertiaire se partagent les 32 % restants.

On constate une part prépondérante des produits pétroliers dans la consommation énergétique globale du territoire (59 %).



BILAN GAZ À EFFET DE SERRE

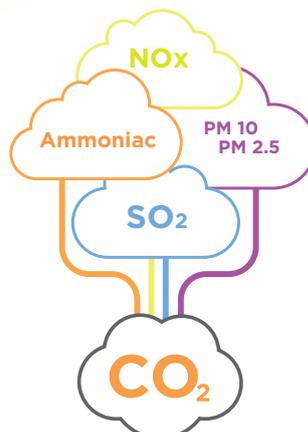


Répartition sectorielle des émissions de GES de la CCCA
Source outil ESPASS

Les émissions de gaz à effet de serre du territoire s'élèvent à environ 308 kT eq CO₂, soit environ 0.45% des émissions régionales. En effet, le caractère rural de la CCCA lui vaut d'être faiblement impactée aux émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).

Les GES sont dominés par 4 polluants principaux sur le territoire :

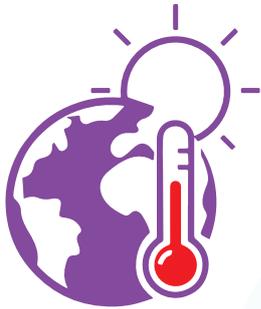
- + Le oxydes d'azotes (Nox)**
Les émissions NOx sont 2 fois moins importantes qu'en Région du fait de la faible densité de population et de la part du secteur industriel.
- + Le dioxyde de soufre (SO₂)**
Le chauffage joue un rôle conséquent sur les émissions de SO₂.



- + Les particules (PM10 et PM2.5)**
L'agriculture est à l'origine de plus de la moitié des émissions (60 %) alors qu'elle ne constitue que le 2^{ème} secteur émetteur de PM10 sur la région. Le secteur résidentiel arrive en seconde place.
- + L'ammoniac** est utilisé dans l'industrie et dans le secteur agricole lors de l'épandage des lisiers.



II. UN TERRITOIRE VULNÉRABLE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



5 communes fortement exposées
32 moyennement exposées
212 catastrophes naturelles
 ont été déclarées entre 1988 et 2016.

LES ENJEUX LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES PORTENT DONC SUR :



la sécurité des personnes
(inondations)



la santé des personnes
(canicules, pollution atmosphérique, maladies infectieuses)



les bâtiments, infrastructures et équipements
(retrait gonflement des argiles, inondations, tempêtes)



le confort thermique et les besoins énergétiques associés
(canicule)

III. UNE FACTURE ÉNERGÉTIQUE À RÉÉQUILIBRER

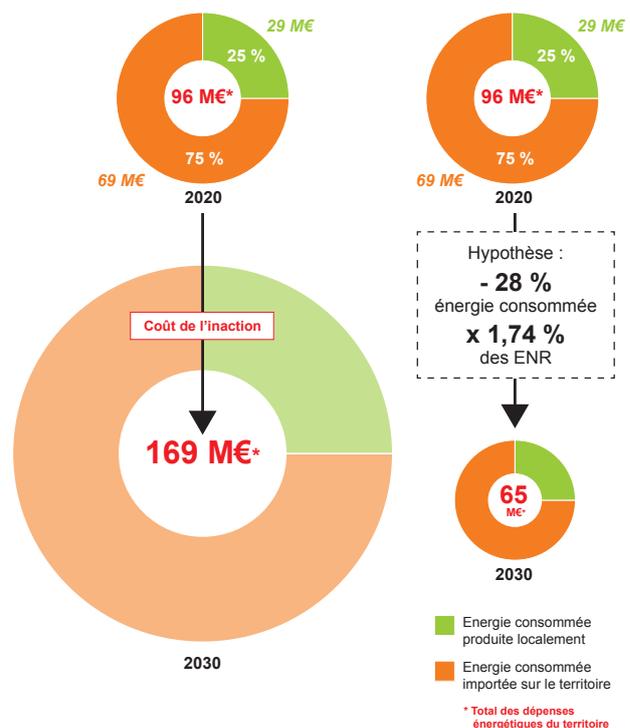
Facture énergétique du territoire

Les dépenses énergétiques du territoire s'élèvent à 96 M € et pourrait monter à 169 M € d'ici 2030.

Un coût de l'inaction impactant la facture énergétique des ménages en 2050

Rapportée au nombre d'habitants elle s'élèverait à 2 878 €/an et même 4 864 €/an/habitant d'ici les prochaines années si rien n'est fait.

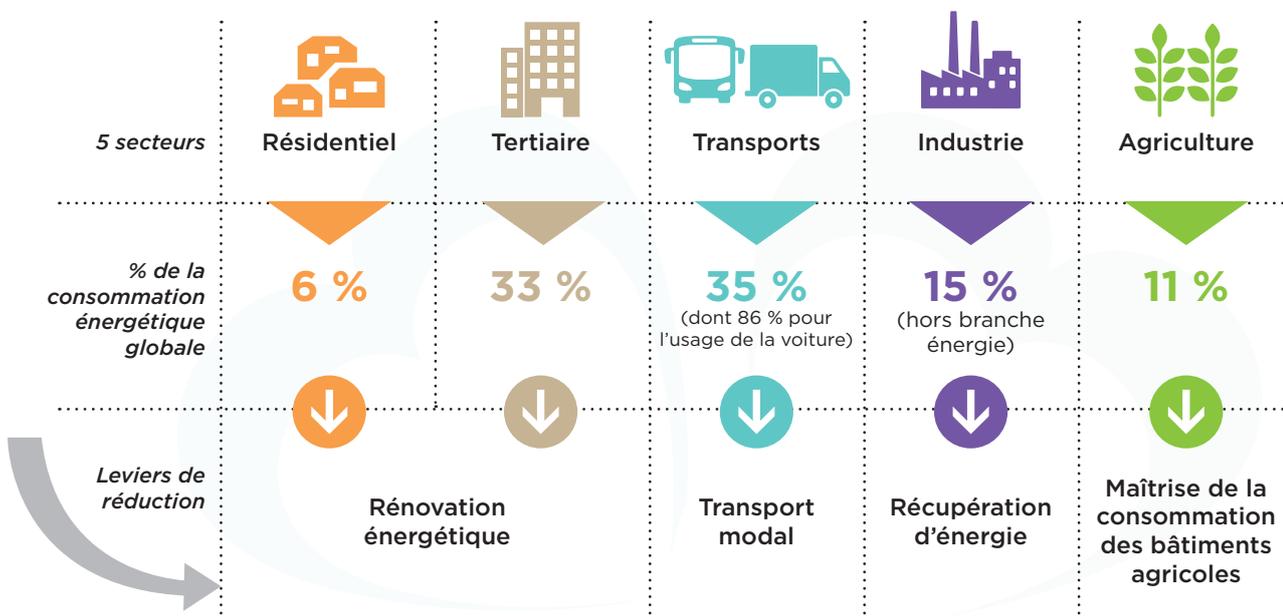
Coût de l'inaction
4 864 €



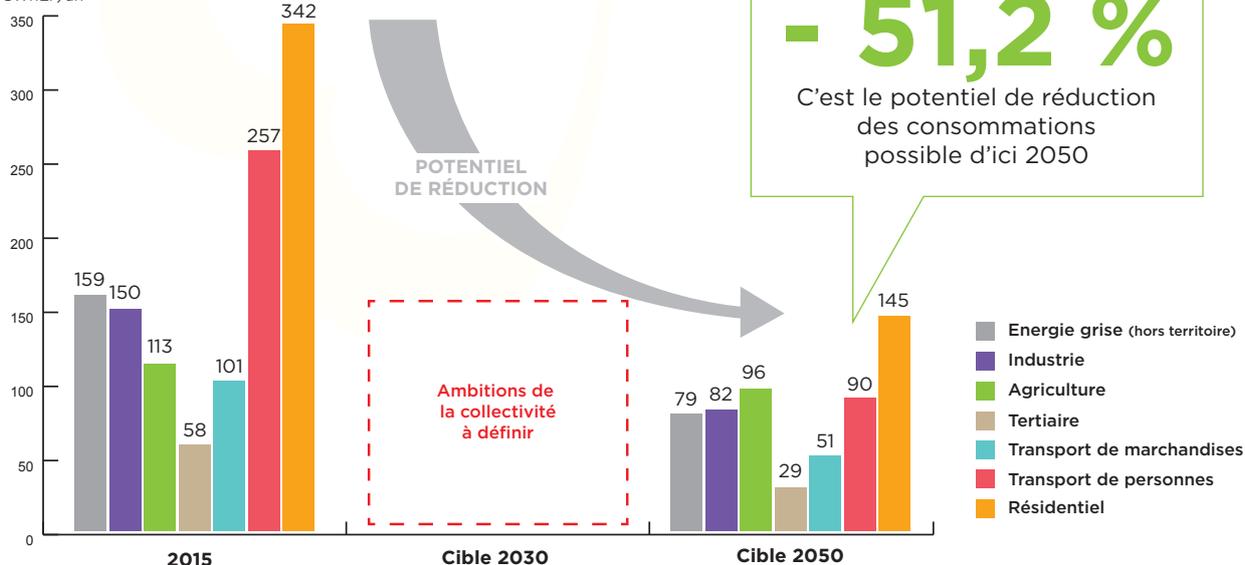


IV. CAP VERS LA SOBRIÉTÉ !

POTENTIELS » DE RÉDUCTION :



GWhEF/an



Potentiel de réduction des consommations énergétiques

Source : V2R





V. ENR : UN POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT, AUTRE QUE L'ÉOLIEN

3/4

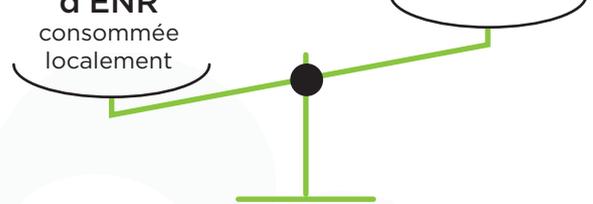
de la production d'énergie renouvelable sur le territoire concerne l'éolien
(Energie du bois = 17%)



Plusieurs parcs sont en fonctionnement sur le territoire : au total **42 éoliennes** produisent **19 %** de la consommation du territoire.

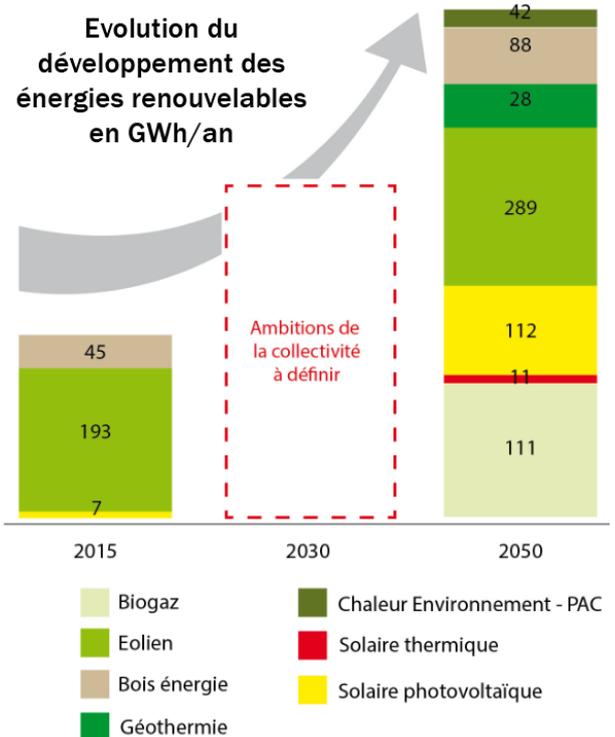
25 %
d'ENR consommée localement

75 %
d'énergie non renouvelable importée

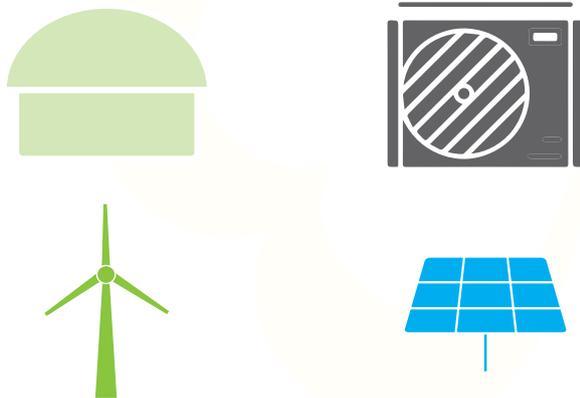


L'enjeu :

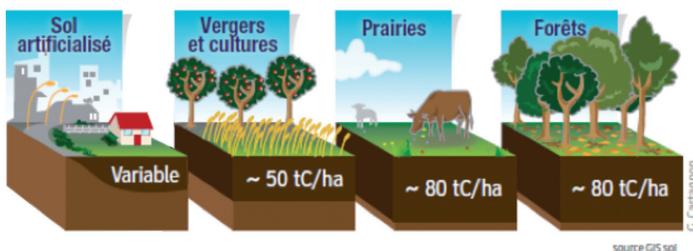
viser un nouvel équilibre entre ENR et énergies fossiles.



Le potentiel total en énergie renouvelable permet de couvrir l'ensemble de la consommation énergétique actuelle du territoire et même d'en produire d'avantage si l'ensemble des filières sont développées de manière optimale.



VI. DES CAPACITÉS D'ABSORPTION DU CARBONE À EXPLOITER



Avec 2 632 hectares de forêts, 8124,46 hectares de prairies et 40 773 hectares de surfaces agricoles, la capacité de stockage de CO₂ des sols et de la biomasse aérienne représente 11 908 KTonnes de CO₂ soit 3,7 % des émissions de GES émis sur le territoire de la CCCA.

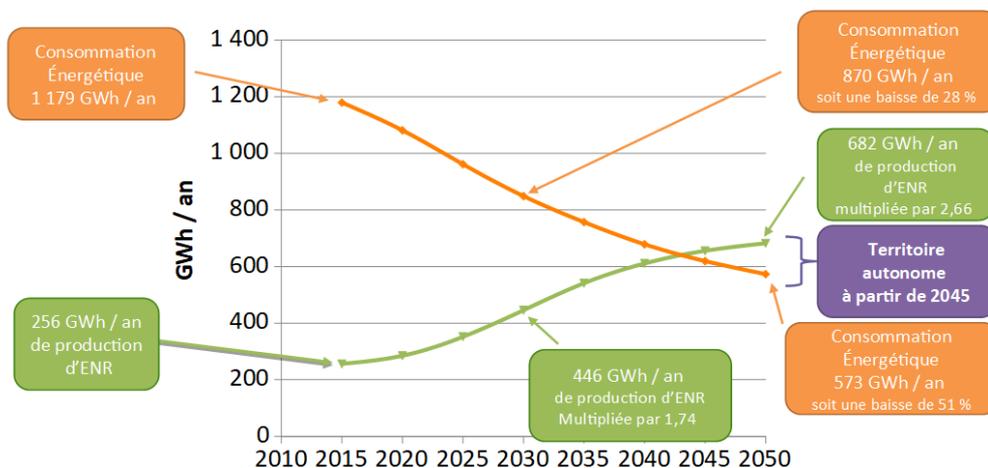


IV. STRATÉGIE

SCÉNARIO RETENU PAR LA COLLECTIVITÉ

Le territoire souhaite s'engager dans une démarche ambitieuse et souhaitable de transition énergétique. L'ensemble des acteurs locaux ont ainsi souhaité mettre en place une stratégie ambitieuse :

- Réduire de 28% et 51% les consommations énergétiques du territoire respectivement en 2030 et 2050 ;
- Multiplier par 1,74 et 2,66 la production locale d'énergies renouvelables respectivement en 2030 et 2050 ;
- Permettre de maintenir la « facture » énergétique du territoire stable malgré l'augmentation du coût des énergies ;
- Réduire les émissions des gaz à effet de serre de 47% à l'horizon 2045.



Objectif : définir les cibles en matière de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables à l'horizon 2030 et 2050

Une stratégie à l'image des Campagnes de l'Artois reprenant des orientations stratégiques et des objectifs opérationnels réalistes et réalisables.

4 Orientations Thématiques

LES MOBILITÉS SUR LE TERRITOIRE	ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, GESTION DES ESPACES ET AGRICULTURE DURABLE
HABITAT LOGEMENT ET AMÉNAGEMENT	ALIMENTATION ET CONSOMMATION

4 Orientations Transversales

PRODUCTION D'ÉNERGIE LOCALE	EXEMPLARITÉ DES COLLECTIVITÉS
GOUVERNANCE SENSIBILISATION DES HABITANTS ET DES RESPONSABLES LOCAUX	ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

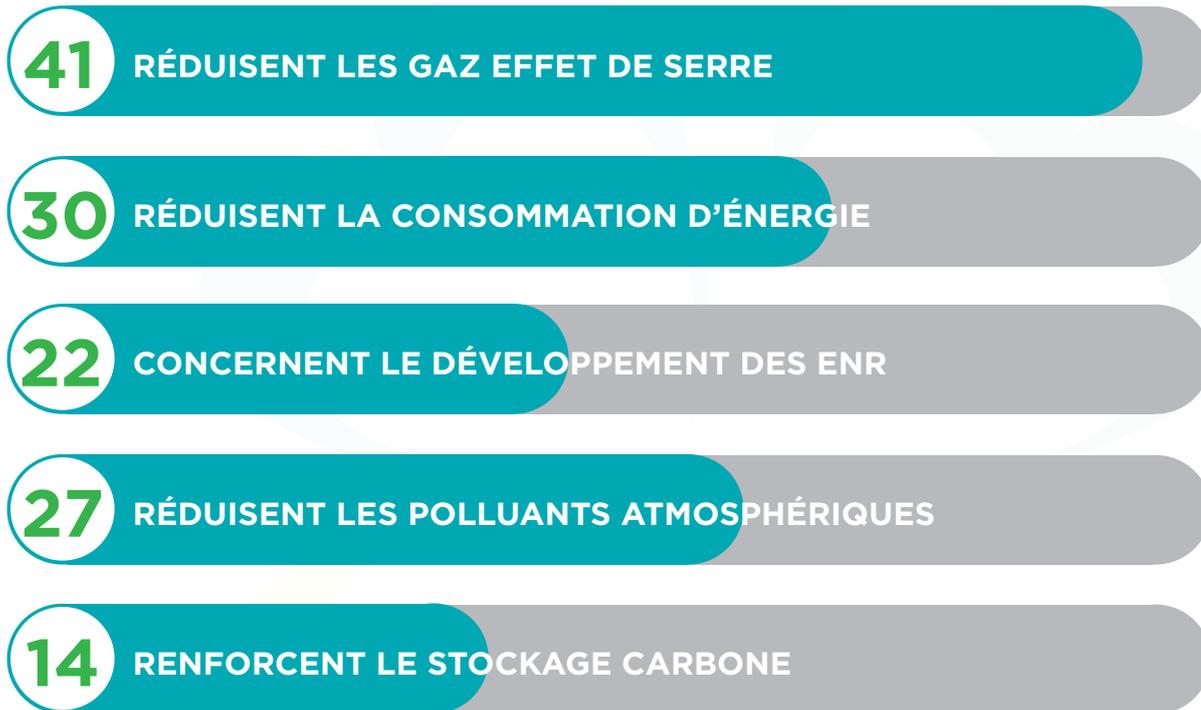


VII. PLAN D'ACTION

LE PLAN D'ACTION DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS C'EST :

8 AXES STRATÉGIQUES **27** OBJECTIFS OPÉRATIONNELS **45** ACTIONS

PARMIS CES 45 ACTIONS :



UN PROGRAMME PORTÉ PAR L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE :



LE PLAN D'ACTION

Orientations Stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Intitulé de l'Action
1. Gouvernance et sensibilisation Sensibiliser les habitants et les responsables locaux aux enjeux du changement climatique	Organiser et assurer une gouvernance adaptée aux enjeux du PCAET pour le faire vivre sur le territoire	1	Mettre en œuvre une gouvernance
		2	Lancer la démarche de labellisation Cap Cit'ergie
		3	Intégrer une démarche COT
	Se doter d'une politique de sensibilisation des jeunes générations et de l'ensemble des habitants aux enjeux du développement durable et du changement climatique	4	Mettre en place un Club « Climat-Énergie »
		5	Informier et sensibiliser les citoyens au développement durable et à la transition énergétique
	Définir et conduire dans la durée une politique ambitieuse d'information et de mobilisation des agriculteurs et de la population visant à changer les comportements individuels et collectifs	6	Organiser une semaine du développement durable et de l'agriculture durable annuellement
2. Exemplarité des collectivités	Agir en faveur d'un parc de bâtiments publics performants en termes de consommations énergétiques et d'émissions de GES.	7	Réhabiliter le patrimoine public d'un point de vue énergétique
	Créer une charte de bonne pratique avec l'ensemble des partenaires.	8	Engagement partenarial
	Aménager des zones d'activités exemplaires : Eco polis Rev3.	9	Devenir un territoire labélisé Rev3
	Intégrer les enjeux du PCAET dans les différentes compétences et dans le quotidien des collectivités (intercommunalité et communes).	10	Favoriser l'exemplarité interne/externe : impliquer tous les agents autour du pcaet de ses enjeux et des éco gestes
3. Production d'énergie locale	Accompagner les initiatives opérationnelles publiques, privées et coopératives pour le développement des énergies renouvelables	11	Intégrer une démarche COT EnR
	Informier et sensibiliser les collectivités et les habitants sur les manières d'agir.	12	Accompagner le développement de l'énergie citoyenne
		13	Mettre en place des foyers témoins sur les thématiques des éco gestes
		14	Créer un partenariat avec l'éducation nationale sur la thématique Climat-Air-Énergie
	Mettre en œuvre une stratégie de développement du biométhane.	15	Soutenir le développement de la méthanisation agricole
	Élaboration d'un Plan solaire à l'échelle du territoire	16	Développer le solaire photovoltaïque chez le particulier
		17	Développer des centrales photovoltaïques
4. Activités économiques	Mobiliser et accompagner les artisans, industriels et commerçants locaux dans la prise en compte des objectifs du PCAET.	18	Réalisation d'un séminaire auprès des acteurs économiques locaux Réalisation d'un éco-défi avec les partenaires locaux
		19	Développer les filières locales d'éco matériaux et l'économie circulaire en BTP
	Favoriser l'économie circulaire (bio éthanol, ...), le crowdfunding (financement participatif) et la valorisation économique et énergétique des déchets.		



Orientations Stratégiques	Objectifs opérationnels	N°	Intitulé de l'Action
5. Les mobilités sur le territoire	Réduire l'impact de la voiture en optimisant les déplacements	20	Prise de compétence d'Autorité Organisatrice Mobilité
		21	Déployer une flotte de véhicules électriques en autopartage sur le territoire
		22	Pérenniser le concept de covoiturage de proximité
		23	Inciter à la mise en place du télétravail
		24	Diversifier les énergies pour la mobilité (bioéthanol, implantation de bornes électriques ...)
	Mettre en œuvre un aménagement durable pour optimiser les flux de déplacement.	25	Construction d'un Schéma directeur mobilité douce
	Favoriser le développement des déplacements doux sur le territoire : vélo, marche ...	26	Développer les mobilités douces
	27	Sensibiliser les élèves à l'usage du vélo et de la marche	
	Développer le transport en commun : Bus, train.	28	Proposer des alternatives à la voiture en développant les transports en communs et en valorisant des offres de service à proximité des gares
6. Habitat - logement et aménagement	Mettre en œuvre une politique de rénovation de l'habitat (extension de l'OPAH, EIE, guichet unique ...), améliorer l'efficacité énergétique des logements et accompagner les particuliers, bailleurs dans les travaux de rénovation.	29	Créer un guichet unique sur le territoire
		30	Développer l'autoconsommation dans les logements
		31	Développer au sein du territoire des alternatives aux chauffages fioul ou charbon
	Veiller au respect des règles de construction pour que tout nouveau logement réponde aux exigences réglementaires (RT 2012, RE 2020) et assurer un suivi de l'efficacité énergétique des logements.	32	Mettre en place un observatoire de l'habitat
Mobiliser l'artisanat local et les entreprises locales ainsi que des ressources locales (filière paille, Eco matériaux, biosource ...).	33	Encourager l'utilisation d'éco-matériaux pour la rénovation des bâtiments	
7. Alimentation et consommation	Mettre en œuvre un Plan Alimentaire Territorial	34	Mise en place d'une journée de sensibilisation / de rencontres
		35	Favoriser et développer les circuits courts sur le territoire
		36	Inciter et soutenir une alimentation locale et de qualité en restauration collective
		37	Relever le défi « Famille À Alimentation Positive »
	Agir contre toutes les formes de gaspillage pour tendre vers une réduction de la production de déchets.	38	Informier et sensibiliser les citoyens à la réduction des déchets
		39	Soutenir et continuer le développement des pratiques de gestion des déchets sur le territoire
	Encourager et permettre les initiatives de partage, de réemploi et de répartition des objets du quotidien (Ressourcerie, Repair Café ...).	40	Donner une seconde vie à certains objets du quotidien permettant le développement d'une économie sociale et solidaire
8. Adaptation au changement climatique et gestion des espaces	Mettre en place une veille sur le changement climatique	41	Anticiper les conséquences du changement climatique
	Lutter contre le ruissellement, l'érosion des sols et réduire la vulnérabilité du territoire au risque inondation : Améliorer la capacité d'absorption des eaux pluviales des sols agricoles, Favoriser l'infiltration des eaux lors de aménagements publics et privés.	42	Préserver la ressource en eau
		43	Préserver la qualité des sols
	Prendre en compte la biodiversité dans l'aménagement, le traitement des espaces publics et privés (plantations, faune, pollinisateurs, zones humides ...), l'agriculture.	44	Mettre en place des actions et opérations visant à maintenir, voire améliorer la biodiversité sur le territoire
	Promouvoir une agriculture de conservation	45	Aider au développement d'une agriculture durable et respectueuse de l'environnement



